

REVUE PHILOSOPHIQUE ÉTUDIANTE
DE L’UNIVERSITÉ LAVAL

Normes de mise en page | Mise à jour : **Août 2021**

Pour une compréhension optimale des consignes, veillez à consulter ce document en mode « Affichage des caractères non imprimables ». Cette option est accessible via l’onglet « Accueil » de la barre d’outils supérieures; on l’active en appuyant sur la touche Pied-de-mouche (¶).

TABLE DES MATIÈRES

[1. LANGUE 3](#_Toc79158346)

[2. TITRE 4](#_Toc79158347)

[3. NOM ET INSTITUTION D’AFFILIATION 4](#_Toc79158348)

[4. RÉSUMÉ 4](#_Toc79158349)

[5. CORPS DE TEXTE 5](#_Toc79158350)

[6. ESPACES INSÉCABLES 5](#_Toc79158351)

[7. GUILLEMETS 5](#_Toc79158352)

[8. INCISES 6](#_Toc79158353)

[9. CITATION COURTE (MOINS DE CINQ LIGNES) 6](#_Toc79158354)

[9. 1. Usage de l’italique dans les citations 6](#_Toc79158355)

[9. 2. Si la citation termine par un « ? » ou un « ! » 7](#_Toc79158356)

[9. 3. Précisions au sujet des crochets [ ] 7](#_Toc79158357)

[10. CITATION LONGUE (CINQ LIGNES ET PLUS) 7](#_Toc79158358)

[11. RÉFÉRENCES ET NOTES DE FIN 8](#_Toc79158359)

[11. 1. Pour une monographie 8](#_Toc79158360)

[11. 2. Pour un article ou un chapitre de livre 8](#_Toc79158361)

[11. 3. Pour un article de revue 8](#_Toc79158362)

[11. 4. Pour un site web 9](#_Toc79158363)

[11. 5. Abréviations dans les notes de fin de texte 9](#_Toc79158364)

[11. 6. Considérations supplémentaires 9](#_Toc79158365)

# 1. LANGUE

*Phares* ne publie que des textes rédigés en français. Nous vous encourageons à citer les auteurs et autrices dans leur langue originale si celle-ci est le français ou l’anglais moderne. Dans tous les autres cas, ils et elles doivent être cité·e·s en français, ou le texte original doit être accompagné d’une traduction – canonique si possible, personnelle sinon.

Tout mot écrit dans un alphabet autre que latin (grec, cyrillique ou autre) devra être suivi de son équivalent en caractères latins, en *italique* et entre parenthèses « ( ) ».

Ex. :

Tout comme la παιδεία (*paideía*) grecque, c’est-à-dire l’éducation…

# 2. TITRE

Le titre de votre article doit être en Times New Roman de taille 18, sans **gras** ni *italique*, aligné à gauche.

Ex. :

L’objectivité en philosophie féministe des sciences. L’apport de Helen Longino

# 3. NOM ET INSTITUTION D’AFFILIATION

Votre nom doit être en Times New Roman de taille 12, en petites majuscules. Il doit également être suivi d’une virgule et du nom de votre institution d’affiliation en *italique*.

Ex. :

Madeleine Lévesque-Robichaud, *Université Laval*

Un interligne (c.-à-d. un renvoi : touche « Entrée ») de taille 12 doit précéder et suivre le nom de l’auteur ou de l’autrice.

# 4. RÉSUMÉ

Un résumé de 150 mots maximum doit suivre votre nom et le nom de l’institution à laquelle vous êtes affilié·e. Il doit être indiqué par le mot « RÉSUMÉ : », en lettres majuscules. Le résumé, en Times New Roman de taille 11, comporte une mise en retrait de 1,5 cm de chaque côté par rapport au corps du texte. Les mots-clés ne sont pas requis. Un interligne de taille 11 sépare le résumé de l’introduction.

# 5. CORPS DE TEXTE

Le corps de texte doit comporter une introduction et une conclusion.

Les exergues sont facultatifs. Le cas échéant, ils doivent être en Times New Roman de taille 10, en *italique* et en retrait de 1 cm à gauche par rapport au texte.

Le corps du texte doit être en Times New Roman de taille 11, justifié et à simple interligne. Assurez-vous qu’il n’y a pas d’espacement automatique entre les paragraphes et les titres.

Les phrases ne doivent être séparées que d’une espace. Il ne doit pas y avoir d’interligne entre les paragraphes (donc il n’y a aucun espacement entre les paragraphes). Les paragraphes doivent débuter par un alinéa de 0,75 cm.

Le texte doit être divisé en sections comportant un titre. Ces sections peuvent être numérotées (1. ; 1.1. ; 2. ; etc.). Les titres et les sous-titres de sections doivent être en Times New Roman de taille 11 et en *italique*, sans alinéa. Il doit y avoir un interligne entre la fin du dernier paragraphe et le titre débutant une nouvelle section.

Le texte ne doit comporter aucun caractère souligné ou **en gras**. Tout mot que vous voudriez mettre en valeur, de même que tout mot qui n’en est pas un de langue française, doit se trouver en *italique*.

# 6. ESPACES INSÉCABLES

Une espace insécable n’est pas la même chose qu’une espace ordinaire. Pour visualiser les espaces d’un texte, il faut activer la fonction Pied-de-mouche (¶).

Les espaces ordinaires sont alors notés « · » alors que les espaces insécables sont notés « º ». Pour produire une espace insécable, il faut appuyer sur Ctrl + Shift + Barre d’espacement (PC) ou Option + Shift + Barre d’espacement (Mac). La fonction « Rechercher » et « Remplacer » (accessible via l’onglet « Édition ») est utile pour effectuer les remplacements nécessaires plus efficacement.

Des espaces insécables doivent se trouver :

+ Avant le point d’interrogation ( ?)

+ Avant le point d’exclamation ( !)

+ Avant le point-virgule ( ;)

+ Avant le deux-points ( :)

+ Après le guillemet ouvrant (« )

+ Avant le guillemet fermant ( »)

+ Entre le « p. » et le numéro de page, ou entre « p. » et le nombre de pages (p. 41) (41 p.)

+ Entre les initiales du nom d’un·e auteur·rice, le cas échéant. (D. A. F. de Sade)

# 7. GUILLEMETS

Les citations courtes et les mots que vous désirez accentuer doivent être entre guillemets français (« »). Les guillemets anglais (“ ”) ne doivent être utilisés qu’entre deux guillemets français; on s’en servira notamment pour encadrer une citation interne à la citation principale ou pour indiquer qu’une suite de mots était déjà placée entre guillemets français dans le texte original.

Ex. :

« La méthode de Beauvoir est donc généalogique en ce qu’elle ne cherche pas une origine ou une explication, mais fait plutôt la description de la constitution d’une réalité à travers la multiplicité de facteurs qui la composent : « nous essaierons de montrer positivement comment la “réalité féminine” s’est constituée37 ».

Veillez à conserver la même méthode de citation même lorsqu’il s’agit de **passages entiers en anglais.** Ainsi, aucun autre type de guillemet ne doit être présent dans le texte (incluant dans les notes de fin).

# 8. INCISES

Utilisez le tiret demi-cadratin, aussi appelé tiré court ou demi-tiret (–).

# 9. CITATION COURTE (MOINS DE CINQ LIGNES)

La citation courte doit être ainsi composée, en ordre d’apparition :

+ Guillemet ouvrant

+ Espace insécable

+ Citation

À noter qu’une citation **ne doit ni débuter ni se terminer par des points de suspension à l’intérieur de crochets** […] et ce, même si elle est tronquée. En ce sens, cet exemple est à proscrire :

Elle ne « […] voulait pas nager dans ces conditions […] », car la houle risquait de l’emporter.

+ Appel de note

+ Espace insécable

+ Guillemet fermant

+ Ponctuation

Ex. :

Il est vrai de dire que « le point de départ n’est pas la sensation en elle-même, c’est la sensation réfléchie comme déficience1 ».

## 9. 1. Usage de l’italique dans les citations

Si vous désirez mettre en valeur certains mots d’une citation, vous pouvez les mettre en *italique*. Vous devrez toutefois ajouter, à la fin de la référence correspondante, la parenthèse (je souligne/nous soulignons).

Ex :

Franz Fanon, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Éditions du Seuil, 1952, p. 114 (je souligne).

## 9. 2. Si la citation termine par un « ? » ou un « ! »

Ex. :

Camus répondait alors à une question sur son éventuel sectarisme : « La croyance en Dieu de Faulkner ne heurte-t-elle pas votre agnosticisme personnel ?25. »

Notez, dans cet exemple, la présence du point avant le guillemet fermant. Notez aussi la présence de deux espaces insécables : avant le « ? » et avant le guillemet fermant.

## 9. 3. Précisions au sujet des crochets [ ]

Toute **suppression** effectuée entre le premier et le dernier mot cité doit être indiquée par la présence de points de suspension à l’intérieur de crochets : […].

Ex. :

C’est tout à fait le cas lorsque Platon dit : « Le point de départ n’est pas la sensation […], c’est la sensation réfléchie comme déficience1 ».

Ajustez la première lettre : en majuscule ou minuscule, selon le contexte. On peut substituer la **majuscule** en début de phrase par une minuscule sans indiquer ce changement par des crochets.

Toute **modification** ou tout **ajout** doit être indiqué par la présence de crochets : [ ].

Toute **erreur de la part de l’auteur** ou de l’autrice cité·e doit être signalée par l’expression *sic* entre crochets et en *italique* [*sic*].

# 10. CITATION LONGUE (CINQ LIGNES ET PLUS)

La citation longue doit prendre la forme suivante :

+ Times New Roman, de taille 10

+ Mise en retrait de 1 cm de chaque côté par rapport au corps du texte

+ Aucun guillemet

+ Ajustez la première lettre : en majuscule ou minuscule, selon le contexte

+ Toute modification est indiquée par la présence de crochets [ ]

+ Toute suppression est indiquée par l’ajout de points de suspension à l’intérieur de crochets […]

+ L’appel de note précède la ponctuation finale

# 11. RÉFÉRENCES ET NOTES DE FIN

Veillez à uniformiser la taille de vos notes de fin: elles devraient être présentées en Times New Roman de taille 10.

Assurez-vous également de supprimer les interlignes superflus entre le texte et les notes de fin de texte.

Il est à noter que *Phares* n’accepte pas les références dans le corps du texte et ne publie pas les bibliographies. Conséquemment, tout appel de note doit référer, à la première occurrence de chaque document cité, à une note complète **numérotée en chiffres arabes** (1, 2, 3, etc.)se trouvant en **fin de texte**. À des fins de commodité de lecture et d’impression, les notes de bas de page ne sont pas non plus admises,

Les références doivent être présentées de cette façon, selon le type de source qu’elles constituent :

## 11. 1. Pour une monographie

Prénom et nom de l’auteur·rice, *Titre de l’ouvrage*, traducteur·rice (s’il y a lieu), ville d’édition, maison d’édition, année d’édition, page citée.

Ex. :

Friedrich Nietzsche, *Vérité et mensonge au sens extra-moral*, trad. Michel de Launay, Paris, Gallimard, 2009, p. 8.

## 11. 2. Pour un article ou un chapitre de livre

Prénom et nom de l’auteur·rice, « Titre de l’article ou du chapitre » dans Prénom et nom de l’auteur·rice principal·e ou du directeur·rice de publication (s’il y a lieu), *Titre de l’ouvrage*, ville d’édition, maison d’édition, année d’édition, page citée.

Ex. :

Gillian Einstein, « Situated Neuroscience : Exploring Biologies of Diversity », dans Robyn Bluhm, Heidi Maibom, et Anne J. Jacobson (dir.), *Neurofeminism : Issues at the Intersection of Feminist Theory and Cognitive Science*, London, Palgrave McMillan, 2012, p. 88

## 11. 3. Pour un article de revue

Prénom et nom de l’auteur·rice, « Titre de l’article » dans *Titre de la revue*, vol. x, no y (mois ou saison, année), page citée.

\* Veillez à ne pas confondre le ° et le o. Dans le contexte, c’est la lettre « o » en exposant qui est requise.

Ex. :

Hélène Cixous, « Le sexe ou la tête ? » dans *Les Cahiers du GRIF*, vol. 13, no 1 (1976), p. 6.

## 11. 4. Pour un site web

Prénom et nom de l’auteur·rice, « Titre de l’article », *Nom du site ou de l’encyclopédie* [En ligne], adresse URL (Page consultée le “jour, mois et année de consultation”)

\* Notez l’absence de point à la fin de la note.

Ex. :

Richard Kraut, « Plato », *Stanford Encyclopaedia of Philosophy* [En ligne], <http://plato.stanford.edu/entries/plato/> (Page consultée le 2 avril 2012)

## 11. 5. Abréviations dans les notes de fin de texte

+ *Ibid*.

Même œuvre, citée plus d’une fois et de façon consécutive.

+ *Op*. *cit*.

Même œuvre du même auteur ou de la même autrice, citée de façon non consécutive.

+ *Id*.

Même auteur ou autrice qu’à la référence précédente, mais œuvre différente.

+ *Loc*. *cit*.

Même fonction que *op*. *cit*., mais s’applique aux articles ou aux textes intégrés à des recueils.

Ex.

1. Jean Jangeant, *Histoire chrétienne du Québec*, tome I, *Des origines à 1641*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1995, p. 421.

2. *Ibid*., p. 423.

3. *Ibid*., p. 424.

4. Jean Poltron, « Y a-t-il une nouvelle litanie au Québec ? », *Bulletin d’histoire chrétienne*, vol. 4, no 2 (hiver 1995), p. 10.

5. Jean Jangeant, *op*. *cit*., p. 427.

6. *Id*., *Histoire chrétienne du Québec*, Tome II, *De 1641 à 1911*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1996, p. 167.

7. Jean Poltron, « Y a-t-il une nouvelle litanie au Québec ? », *loc*. *cit*., p. 11.

8. Michel Mourant, « Christ, Jésus » dans *Le Petit Mourant – Dictionnaire de l’Histoire Chrétienne*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1998, p. 838.

## 11. 6. Considérations supplémentaires

L’abréviation française de page(s) est « p. » ; « pp. » est un anglicisme typographique.

Si vous désirez renvoyer votre lectorat vers un·e autre auteur·rice, une autre œuvre ou une autre page sans pour autant développer le propos qui s’y trouve, vous pouvez utiliser l’abréviation « Cf. »

Ex :

Jean Jangeant, *op*. *cit*., p. 422-423. Cf. Michel Mourant, « Christ, Jésus » dans *Le Petit Mourant – Dictionnaire de l’Histoire Chrétienne*, Ste-Foy, Édition de la Vierge, 1998, p. 838.

Assurez-vous qu’un point (.) est présent après chaque chiffre de numérotation de note. Ces chiffres ne doivent pas être sous forme d’exposant dans les notes de fin de texte. Vous pouvez vous référer aux articles déjà publiés sur notre site pour voir un exemple.

Les notes de fin de texte ne doivent pas être en retrait. Alignez-les avec le corps du texte.

Pour toute question ou demande de précision supplémentaire, n’hésitez pas à contacter l’équipe éditoriale de la revue. Nous vous remercions de l’intérêt que vous portez à notre publication.

revuephares.com | **revue.phares@fp.ulaval.ca**